



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Date : 20 avril 2021

Dossier suivi par : Fabrice Cardon

Objet : Préavis de grève

Monsieur Julien DENORMANDIE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07SP

Monsieur le Ministre,

Par ce courrier, le SNETAP-FSU dépose un préavis de grève couvrant la période du 26 avril au 13 juillet 2021.

En effet, depuis plusieurs semaines, des annonces contradictoires voire cacophoniques se multiplient concernant les conditions de la rentrée de septembre 2021. D'un côté, votre ministère lance une campagne de communication digitale « autour des formations » destinée à faire connaître davantage l'enseignement agricole et dont « *l'objectif principal est de permettre une augmentation des effectifs dans nos établissements* » (DGER). De l'autre, vos services annoncent qu'il sera difficile de faire rentrer « *l'édredon (DGH) dans la petite valise budgétaire...* » et depuis multiplient des annonces de fermetures de classes, de fusions d'établissements, de non respect de l'engagement ministériel de financer à nouveau dans la DGH l'intégralité de l'Accompagnement Personnalisé en Bac technologique STAV et de ne plus recourir à l'expédient des HSE au détriment du service des enseignant.es, ou encore de réduction de quotités de travail d'agent-es contractuel·les...

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre que les personnels du « Joyau » ne puissent accepter sans réagir cette politique de démembrement de leur appareil de formation à un moment où les enjeux agroécologiques et du renouvellement des générations d'agriculteur·rices n'ont sans doute jamais été aussi prégnants ! A ces défis majeurs viennent s'ajouter les retards pédagogiques accumulés par les élèves, en raison de deux ans de scolarité impactée par la crise sanitaire qui nécessitent en urgence et à l'inverse de la politique conduite, un abondement conséquent des moyens en services d'enseignement, d'éducation et de vie scolaire.

Par ce préavis, le SNETAP-FSU entend accompagner et soutenir tous les personnels qui localement, régionalement, nationalement n'acceptent pas ces décisions mortifères et exigent l'arrêt de la suppression des emplois dans l'EAP. Tout au contraire, le Snetap FSU demande que l'enseignement agricole public, au regard des enjeux auquel il doit faire face, soit fortement conforté en moyens humains.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre détermination à défendre le service public de formation agricole et ses personnels.

Clémentine MATTEI

Co-Secrétaire Générale SNETAP-FSU

Frédéric CHASSAGNETTE

Co-Secrétaire Général SNETAP-FSU